

## Tarification prestation La Voix Qui Écoute

### Tarification :

Pour un concert du La Voix Qui Écoute, la tarification est basée le cachet minimum pour les concerts de musique. Le [cachet minimum légal](#) est établi à 183€ Global par personne (114,43€ brut sans les cotisations patronales), soit un montant **549 €** Global pour une prestation du groupe (3 musiciens).

### Inclut dans la prestation :

- Installation du matériel de sonorisation et instruments
- balance sur le lieu de concert
- Concert de 1h à 1h30 h (possibilité de faire le point sur la durée de concert)
- Désinstallation après concert

### Déclaration : Guso (Guichet unique du spectacle occasionnel) :

Le Guso (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) est un dispositif de simplification administrative qui permet d'effectuer les déclarations et le paiement des cotisations sociales. Il est obligatoire pour tous les employeurs qui n'ont pas pour activité principale la diffusion ou la production de spectacles.

N'hésitez pas à regarder la vidéo [« Tout savoir sur le Guso en 3 minutes »](#)

Pour un concert chez un particulier ou les bar/restaurant, c'est sur cette plateforme que le groupe base la tarification de la prestation, il est possible de [faire une simulation des cotisations ici](#)

### Aides : Le GIP Cafés Culture :

Le GIP Cafés Cultures est un fond d'aide s'adressant spécifiquement aux cafés, bars et restaurants, obligatoirement employeurs des artistes et techniciens qui se produisent dans leur établissement. Tous les salariés doivent être déclarés auprès du GUSO.

Pour un groupe de trois musiciens, le GIP prend en charge 270 €, ce qui descend le prix à 549 – 270 = **279€** à la charge de l'employeur.

Pour vérifier si vous êtes éligible au GIP, [ça se passe ici](#) !